



# 49-3 Un véritable déli de d'émocratie



Si des milliers de salarié.es se mobilisent depuis plusieurs mois contre la future réforme des retraites, le gouvernement a décidé en catimini de bâillonner le débat démocratique et d'en finir avec notre système de retraite en brandissant l'article 49-3, véritable déni de démocratie.

## Salarié.es des Caisses d'Épargne, défendre votre retraite et celle de vos enfants, c'est maintenant ou jamais !

On doit à l'action des syndicats et aux actions collectives dans le passé l'essentiel de ce qui constitue nos conditions de vie et de travail aujourd'hui : les congés payés, l'assurance maladie, les retraites, la réduction du temps de travail, le salaire minimum, les comités d'entreprise, etc...

Mais, comme vous pouvez le constater, ces conquêtes sociales ne sont pas gagnées définitivement. Aujourd'hui, le gouvernement s'emploie à détruire notre système de protection sociale en commençant par la retraite par solidarité. **Passage au système à points, abandon du calcul sur les 25 meilleures années, montant des retraites bloqué à 14% du PIB, l'âge pivot (64, 65, 66 ans...) devenu âge d'équilibre reste l'objectif indiscutable du gouvernement. Voici les grandes lignes de la réforme des retraites concoctée par le gouvernement d'Emmanuel Macron.**

Les richesses créées par notre travail doivent-elles servir uniquement à enrichir le capital de quelques un.es pour détruire nos emplois ? Dégrader nos conditions de travail ? **Et maintenant à s'attaquer à notre système de retraite avec pour seul but de baisser le niveau des pensions ?**

Face à l'attaque organisée et programmée du gouvernement et du patronat, la population, réunie en collectifs sur des fondements démocratiques et déterminés à se défendre, doit les faire reculer.

**Partout déjà dans le pays des intersyndicales locales appellent à des rassemblements et manifestations pour signifier le refus de ce passage en force.**

**Le syndicat SUD-Solidaires BPCE vous incite à rejoindre et participer massivement aux actions le 2 mars, le 3 mars, le 4 mars et les jours suivants.**

Paris, le 2 mars 2020 / 6-2020

Le bureau national SUD-Solidaires BPCE : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Mélissa Hilaire – Alain Quesne